

Point Presse du 8 octobre 2015, intervention de Pascal Balmand

UN ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE ENGAGÉ DANS LA PROMOTION DU SENS

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie pour votre présence, et vous souhaite la bienvenue. Avant d'échanger avec vous, je souhaiterais vous proposer quelques éléments sur la manière dont l'Ecole est invitée à constituer une bonne nouvelle pour notre société. Une bonne nouvelle, et puisque je parle de l'Ecole catholique une *Bonne Nouvelle* : nous participons pleinement au service d'éducation rendu à la Nation, mais nous nous efforçons de le faire à *notre* manière, en déployant *notre* projet, un projet toujours orienté par la recherche de sens et par la proposition de sens.

Dans cet esprit, mon propos comportera trois volets :

... L'Ecole catholique et les diverses réformes en cours

... L'Ecole catholique dans la République

... L'Ecole catholique en cette rentrée 2015 : nos réalités et nos chantiers

L'ECOLE CATHOLIQUE ET LES DIVERSES REFORMES EN COURS

En premier lieu, quelques considérations d'ordre général :

- Je suis frappé par la virulence qu'ont pu revêtir certaines prises de positions sur ces réformes. Je me réjouis du débat, comme de la passion que suscite l'Ecole. Mais je considère que l'éducation et l'enseignement méritent du sérieux, et donc un vrai dialogue, rationnel et argumenté.

Dans le cadre de ce dialogue, j'invite chacun à résister aux tentations de l'amalgame et du procès d'intention. L'Ecole catholique est libre, et mes analyses ne relèvent de nul soutien à qui que ce soit ou de nulle proximité avec quiconque. Je m'efforce de me situer en fonction d'un et d'un seul critère : ce qui me semble bénéfique pour les enfants et pour les jeunes.

- Et c'est bien en vertu de ce critère qu'à mes yeux les réformes comportent globalement des éléments dignes d'attention et d'intérêt.
Mais, précisément, « *globalement* ». En insistant sur ce terme, je ne veux pas d'abord évoquer mes réticences par rapport à tel ou tel point de mise en oeuvre. Je souhaite en revanche exprimer un regret. Les réformes en cours s'inscrivent toutes dans le fil de la loi d'orientation scolaire de 2005 (« loi Fillon ») et de la loi de refondation de l'Ecole de 2013 (« loi Peillon ») : à ce titre, elles sont liées les unes aux autres et dessinent ensemble une vision systémique.

Or je constate que deux facteurs peuvent les fragiliser :

...D'une part, la logique du temps politique mène à une forme d'accélération et d'empilement, qui conduit les acteurs et les observateurs de l'Ecole à constamment passer d'une réforme à l'autre sans que soit clairement perçue l'articulation porteuse de sens entre tous leurs éléments.

...D'autre part, la logique administrative centralisée qui régit le fonctionnement du système scolaire français : à force de directives venues d'en haut, une partie des parents et des professeurs souffrent d'un désarroi qu'il faut entendre. De même que doit être entendue la lassitude de chefs d'établissement soumis à la pression d'injonctions de toutes sortes, au point que certains d'entre eux se sentent menacés d'asphyxie...

J'en appelle donc à un travail de meilleure mise en lumière de ce qui fait sens, de ce qui donne sens à ces réformes, de telle sorte que les acteurs de l'Ecole puissent se les approprier pour les porter dans la durée au lieu de les subir dans l'urgence. Pour ce qui le concerne, l'Enseignement catholique va s'y employer dans les semaines à venir.

En second lieu, un rapide balayage des réformes en question : vous l'avez compris, nous nous situons comme un partenaire certes loyal mais d'abord libre. Il ne s'agit donc pas pour nous d'« appliquer » des réformes, mais de les accueillir en nous efforçant de les déployer à *la lumière de notre culture éducative spécifique*.

Pour éviter d'être trop long, je me contenterai de propos inévitablement allusifs, mais si vous le souhaitez nous pourrions y revenir ensemble dans quelques minutes.

- La réforme des rythmes scolaires dans le premier degré :

...Vous connaissez ma position, elle n'a pas changé. De manière plus générale, elle illustre d'ailleurs assez bien notre attitude, qui ne consiste pas tant à « rejeter » ou à « soutenir » des mesures qu'à nous interroger sur ce qu'elles signifient et à travailler en privilégiant ce qui nous semble opportun dans leur esprit.

...Concrètement, nous avons toujours dit que la question des rythmes constituait une vraie question (pas seulement d'ailleurs dans le premier degré), qu'à ce titre la réforme nous paraissait aller dans le bon sens, mais que l'essentiel résidait dans la réflexion locale de chaque communauté éducative.

...Selon nos enquêtes, 20 à 25% de nos écoles ont à ce jour mis en œuvre la réforme en tant que telle, mais par ailleurs plus de 30% d'entre elles ont développé des organisations qui, « hors réforme », traduisent leur volonté de rythmes différents et mieux adaptés, notamment du point de vue de l'agencement des séquences pédagogiques. La question ne se pose donc pas en termes binaires, « réforme ou pas réforme » : plus d'une école catholique sur deux a modifié son schéma pédagogique au terme d'une réflexion et d'une concertation sur les rythmes, et c'est bien cela qui me semble intéressant.

- La réforme du Collège :

...Là encore, je ne reviens pas sur les analyses que j'ai déjà développées.

En dépit de ses limites, cette réforme comporte à mes yeux trois aspects positifs : d'une part, l'accroissement du temps consacré à l'accompagnement personnalisé ; d'autre part, l'accent mis sur l'interdisciplinarité ; enfin, la construction d'un espace partiel d'autonomie pour chaque collège, sous la responsabilité du chef d'établissement et dans le cadre d'une concertation indispensable avec les équipes pédagogiques.

...L'introduction des EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) suscite ici ou là inquiétude et contestation. Mais pour ma part j'estime que, *s'ils sont bien construits*, ils ne provoqueront ni nivellement par le bas ni fragilisation des savoirs. Ce qu'ils peuvent en revanche apporter à tous les élèves, ceux qui sont en difficulté comme ceux qui sont en situation de réussite, c'est une autre manière d'accéder aux savoirs, une manière que je crois susceptible de les aider à mieux donner sens à ces savoirs en les mobilisant dans des logiques de projet.

...Pour l'Enseignement catholique, cette évolution pourra s'appuyer sur toute une série d'innovations et d'expériences intéressantes, que nous avons pour une partie d'entre elles mises en lumière avec la parution au printemps 2014 de notre document « *Un souffle nouveau pour le Collège* ». Je fais donc toute confiance à nos équipes pour tirer de la réforme le meilleur parti possible dans l'intérêt des collégiens.

...Mais cela suppose évidemment un important travail de formation et d'accompagnement. Nos instituts et nos organismes s'y préparent activement, et seront très prochainement en mesure d'adresser diverses propositions aux chefs d'établissement et aux professeurs.

- Les nouveaux programmes :

...Outre les nouveaux programmes des classes maternelles, dont tous les professionnels s'accordent à souligner l'intérêt, les programmes récemment publiés pour l'École et le Collège expriment un réel souci de cohérence et de lisibilité, même si des améliorations pourraient encore être apportées sur ce dernier point. Ils font une large place aux savoirs fondamentaux et à la maîtrise des outils, et témoignent en même temps d'une véritable ambition culturelle.

Par ailleurs, leur logique de progressivité correspond bien à la dynamique du Socle commun, et devrait en cela permettre aux professeurs de mieux articuler l'acquisition des connaissances et la maîtrise des compétences.

Enfin, ils présentent l'intérêt d'attacher plus de prix à ce que les élèves se seront approprié au terme d'une année scolaire qu'à la manière dont les professeurs auront « bouclé » coûte que coûte la liste complète des points de programme.

...En termes de contenus, j'attire toutefois votre attention sur deux points de vigilance :

...Les programmes de Sciences peuvent prêter à une lecture exclusivement hygiéniste ou comportementaliste qui pose question, de même que je m'interroge sur la vision de l'être humain et de sa place dans le vivant qui s'exprime à travers la phylogénétique.

...A certains égards, les programmes d'Histoire sont susceptibles d'être traités sous un angle finaliste peu satisfaisant. Si je me félicite de la place attribuée au fait religieux, je m'inquiète en revanche des propos tenus par Monsieur Michel Lussault, pour qui « *une grande partie de l'histoire de France concerne le processus de sécularisation et le détachement du dogme religieux* » ... Le propos est juste, mais en faire un angle de vue exclusif serait partiel, voire partial.

- L'évaluation :

...L'approche dorénavant développée vise à mieux distinguer évaluation formative et évaluation sommative : c'est cela qui me semble important, bien plus qu'un éventuel débat binaire « des notes / pas de notes » qui n'a pas de sens, puisque les professeurs et les équipes ont toute liberté de choix.

...Globalement, les procédures d'évaluation et de communication des évaluations sont simplifiées par rapport à celles qui prévalaient jusqu'alors, dans le cadre d'un système qui accroît la place de l'évaluation par compétences sans pour autant faire disparaître les notes. Nous sommes bien là dans la continuité de ce qui s'est ouvert autour du Socle commun depuis 2005. Il reviendra à chaque établissement de mener sa réflexion et de déterminer ses choix : il y a là une manière de faire qui ne peut que nous convenir.

Un dernier mot, pour rappeler que les réformes que je viens d'évoquer s'articulent avec celle du Lycée, qui les a précédées. Si le rééquilibrage des filières générales progresse, il reste encore beaucoup à faire pour que la formation par la voie professionnelle accède à toute la légitimité et à tout le rayonnement qu'elle mérite amplement.

L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DANS LA REPUBLIQUE

Là encore, je voudrais commencer par quelques réflexions générales avant de préciser mon propos :

- Cela fait de nombreuses décennies que l'Eglise catholique, par l'intermédiaire notamment de ses évêques, s'inscrit sereinement dans le paysage républicain. Dans le même esprit, l'Ecole catholique « *accomplit dans la société un service d'intérêt général* »¹, et ses établissements « *s'inscrivent délibérément dans une logique de contribution au service éducatif de la Nation* »². Cela signifie clairement qu'elle n'est pas étrangère au champ de la République.
- En même temps, elle entend porter une « *proposition éducative qualifiée* »³, c'est-à-dire un projet d'éducation spécifique nourri par des fondements qui lui sont propres, en l'occurrence la foi de l'Eglise et la vision chrétienne de la personne et du monde.
- Nous ne prétendons pas imposer quoi que ce soit à qui que ce soit, mais nous souhaitons déployer notre culture spécifique. Notre attitude commune est donc celle d'une pleine insertion dans la vie de la Cité, dans la recherche du témoignage et du dialogue.

...Dans cette perspective, l'association à l'Etat de nos établissements ne constitue pas seulement un cadre légal : elle vaut comme état d'esprit et comme méthode. Un état d'esprit et une méthode du dialogue et de la reconnaissance mutuelle, de la parole donnée et de la constance, au-delà des aléas de l'instant, dans le souci du service commun des jeunes. Il en va de même de nos relations avec l'ensemble des collectivités territoriales : comme l'an passé, nous serons d'ailleurs présents au Salon des maires, pour redire notre attachement aux territoires et au maillage de proximité, et pour poursuivre avec les élus notre réflexion partagée dans un contexte budgétaire difficile.

¹ Statut de l'Enseignement catholique en France, art. 13

² idem

³ Idem, art. 18

Sur ces bases, quelques coups de projecteur plus concrets :

- La question de la promotion par l'École des valeurs de la République :

...A la suite des tragiques événements de janvier, le ministère a mis en œuvre un programme de mobilisation de l'École autour des valeurs de la République. L'Enseignement catholique s'est associé et s'associe à ce programme, notamment grâce à l'action de ses instituts de formation initiale et de ses organismes de formation continue. Il s'efforce tout particulièrement de donner sens à la notion parfois un peu floue de « valeurs », en travaillant notamment l'éducation à la fraternité, qui correspond à toute sa tradition et qui s'inscrit pleinement dans son projet chrétien d'éducation.

...Car c'est toujours dans ce projet d'éducation que nous cherchons à nous enraciner. J'en veux pour preuve notre rapport à la laïcité, fait d'une adhésion sans réserve à la laïcité de l'Etat et d'un refus tout aussi clair de toute perspective de laïcisation de la société. En juillet dernier, le Comité National de l'Enseignement Catholique a ainsi voté à l'unanimité un court texte qui pourra être incorporé à chaque projet d'établissement : nous y rappelons notre ambition de formation de la personne, qui se décline notamment – quoi que non exclusivement – dans la formation à l'engagement et à la citoyenneté, dans le cadre du pluralisme et du respect de chacun garanti par la laïcité. Vous le voyez : il ne s'agit pas de la Charte de la laïcité qui vaut pour l'Enseignement public, mais de l'expression de notre caractère propre fondé sur la foi et la culture chrétiennes.

- L'introduction d'un Enseignement Moral et Civique :

...L'École catholique a toujours considéré que l'enseignement ne pouvait pas s'envisager sans l'éducation. Elle est donc culturellement habituée à intégrer la dimension morale à ses pratiques, et nous avons ainsi accueilli favorablement l'introduction de l'EMC.

A une nuance près, mais elle est importante : nous préférons parler de « formation » morale plutôt que d'« enseignement », parce que nous estimons que la démarche morale concerne tous les moments de la vie d'un établissement, et qu'elle ne se limite pas à quelques heures de cours. Il ne s'agit pas d'abord de transmettre des notions, mais de contribuer à la formation du sujet moral, capable de discernement, de décision et de liberté. Tel est bien le sens du document de travail que nous avons publié en janvier dernier pour outiller la réflexion et le travail des communautés éducatives.

- Notre politique d'approfondissement de la mixité scolaire :

...Dans une société fragilisée par diverses fractures, l'École catholique entend poursuivre et approfondir sa contribution à l'édification du lien social. C'est pourquoi nous poursuivons et approfondissons notre politique d'engagement en faveur de toutes les réussites, qui oriente notamment nos choix en matière d'allocation des moyens d'enseignement. Dans les documents qui vous ont été remis, vous trouverez

les outils que nous avons conçus pour la préparation de la rentrée 2016 : ils indiquent clairement la priorité donnée aux projets porteurs de mixité.

...Je voudrais ici insister sur un point : cette politique de mixité correspond certes à des préoccupations sociales et culturelles, mais elle répond aussi et plus encore à une visée *éducative*. Il n'est pas possible de faire réellement grandir un enfant ou un jeune dans l'entre-soi. Plus l'Ecole favorise la rencontre des milieux, des cultures, des religions, et plus elle contribue à la formation d'une société de dialogue et de concorde.

...Par ailleurs, sur le terrain plus directement socio-culturel de la politique d'éducation prioritaire menée par le ministère en direction des enfants et des jeunes les plus défavorisés, nous ouvrons pour la rentrée 2016 un programme de « Politique d'Association à l'Accueil Prioritaire ». Ce programme concerne ceux de nos établissements qui, soit dans leur intégralité soit par le biais de dispositifs spécifiques, scolarisent des élèves relevant de l'éducation prioritaire. Nous proposerons une liste de ces établissements au ministère, de sorte qu'ils bénéficient de moyens d'enseignement supplémentaires et fléchés. L'an dernier, je vous avais dit que nous ne pouvions plus accepter d'être écartés de la politique d'éducation prioritaire : aujourd'hui, je vous dis qu'il appartiendra donc au ministère de nous attribuer les moyens qu'il est juste de nous conférer au titre de cette politique.

- Notre « Charte éducative de confiance » :

...Nous savons tous que la progression et la réussite de chaque élève repose largement sur la qualité des relations de partenariat entre son milieu familial et l'institution scolaire. Dans cet esprit, à la suite d'une proposition de l'APEL nationale, nous avons rédigé avec les représentants des parents d'élèves une « Charte éducative de confiance » que vous trouverez dans les documents qui vous ont été communiqués. Cette charte vise à renforcer l'engagement réciproque des uns et des autres pour une relation de reconnaissance mutuelle, de coresponsabilité et de confiance. Elle manifeste en cela notre volonté d'une Ecole catholique toujours plus en lien avec les familles et toujours plus soucieuse de donner tout son sens à la notion de « communauté éducative ».

LES REALITES ET LES CHANTIERS DE L'ECOLE CATHOLIQUE EN CETTE RENTREE 2015

- Je me réjouis de pouvoir saluer la vitalité éducative et pédagogique de nos établissements, de leurs responsables et de leurs acteurs, que je remercie chaleureusement pour leur engagement. Dans des conditions matérielles qui sont loin d'être toujours faciles ou confortables, dans un environnement culturel, social et éducatif souvent fragilisé – et cela vaut pour tous les milieux – ils maintiennent au quotidien le cap d'une Ecole à la fois

hospitalière et ambitieuse, bienveillante et exigeante, ouverte à tous et fidèle à son projet chrétien.

...A titre d'exemples, deux manifestations nationales en cours de préparation illustrent cette dynamique collective. D'une part, en novembre 2015, une journée nationale consacrée à l'anniversaire de la loi de février 2005 sur l'inclusion des personnes en situation de handicap et des élèves à besoins éducatifs particuliers : même s'il reste encore et toujours plus et mieux à faire, l'Ecole catholique s'est largement investie sur ce terrain, et continuera à le faire. D'autre part, en mars 2016, une nouvelle édition de notre « Printemps du Numérique », qui rassemblera à Saint Malo plusieurs centaines de membres de nos communautés éducatives pour creuser le sillon d'un rapport éducatif raisonné et fécond à la culture numérique, en travaillant notamment sur les questions anthropologiques que pose cette culture.

...Un autre exemple : tout le travail mené, dans l'esprit de la dernière encyclique du Pape François, autour de l'éducation à l'engagement et à la prise en compte d'une écologie intégrale centrée sur la question de la place de l'Homme dans la création. Le cahier « *Kairos* » que nous venons d'éditer avec Bayard et qui vous a été remis ce matin en constitue une bonne illustration.

- Ce dynamisme de nos établissements se traduit d'ailleurs en termes de progression d'ensemble des effectifs qu'ils accueillent.

...En cette rentrée 2015, nos établissements scolarisent un total de 2 068 554 élèves, soit une augmentation de 20 803 élèves par rapport à la rentrée 2014 (en termes relatifs : + 1%).

La tendance s'observe dans tous nos types d'établissement : établissements agricoles (+ 131, soit +0,3%), premier degré (+ 9353, soit +1,1%), second degré (+ 11 319, soit + 1%).

Elle concerne également la quasi-totalité des territoires académiques, à l'exception de la Corse et de la Guyane, et dans une moindre mesure de la Guadeloupe. Dans huit académies, nos effectifs progressent de plus d'un millier d'élèves (Aix, Bordeaux, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Nantes et Versailles).

...Cet accroissement s'inscrit dans la durée, celle d'une hausse constante depuis 2008-2009. Mais il revêt cette année une ampleur plus marquée encore : je me réjouis de son niveau significatif, pas du tout parce que les chiffres constitueraient en eux-mêmes un objectif, mais parce que j'y vois l'expression d'un rayonnement qui traduit l'utilité et la qualité du travail mené dans les établissements.

...J'ignore bien sûr ce que nous réservera la prochaine rentrée, celle de septembre 2016. Une chose est sûre : d'un strict point de vue arithmétique, les moyens nouveaux d'enseignement dont nous bénéficierons au titre du schéma d'emploi global prévu par le Ministère ne nous permettront que difficilement d'absorber les effets de notre progression de 2015. Pour autant, nous maintiendrons le cap de notre politique d'ouverture et de mixité.

- Car, je le répète, l'important ne consiste pas à faire nombre, mais à faire sens : et c'est bien dans cette perspective que j'ai lancé à la rentrée une invitation, adressée à l'ensemble des membres de nos communautés éducatives, à « réenchanter l'Ecole ».

...Le texte de cette invitation figure parmi les documents que vous avez entre les mains, et je compte vous proposer d'ici quelques semaines une rencontre exclusivement consacrée à ce projet très important pour l'Enseignement catholique. Je serai donc très bref ce matin.

...Je souhaiterais simplement insister sur le fait que cette volonté de réenchanter l'Ecole correspond véritablement à notre souci du sens : comment faire en sorte que pour les parents, pour les enfants et pour les jeunes, pour les chefs d'établissement, les professeurs et les membres du personnel, l'Ecole soit pleinement porteuse de sens et, pour nous, porteuse d'Espérance ?

Je sais la pauvreté de nos moyens matériels dans la plupart de nos établissements, confrontés parfois à des difficultés budgétaires préoccupantes. Je mesure le poids souvent très lourd du quotidien pour les personnels, les professeurs et les chefs d'établissement. Je n'oublie pas les inquiétudes d'une société morcelée et souvent en souffrance. Mais je dis que l'on ne peut éduquer que dans la confiance, et que l'Ecole catholique n'a de sens qu'en cherchant à éduquer dans l'Espérance pour éduquer à l'Espérance.